**Zeitschrift:** Rapport annuel / Musée National Suisse

Herausgeber: Musée National Suisse

**Band:** 20 (1911)

Rubrik: Union des collections archéologiques publiques de la Suisse

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Union des collections archéologiques publiques de la Suisse.

Il n'y avait en 1910 aucun motif de convoquer une assemblée de l'Union des collections archéologiques de la Suisse; par contre l'Union a été convoquée cette année pour le 16 septembre au Musée historique de Bâle, sous la présidence du président de la Commission fédérale du Musée national. Outre le Musée national, les Musées et collections suivantes y ont envoyé des délégués: Baden, Bâle, Berne, Bienne, Brugg, Berthoud, Coire, Frauenfeld, St-Gall, Lichtensteig, Liestal, Schaffhouse, Soleure. Les Musées d'Aarau, de Genève et de Lucerne se sont fait excuser Après avoir salué l'assemblée, le président annonce que, depuis la dernière séance, il s'était opéré un changement dans la manière dont les demandes de subventions des collections cantonales et locales sont traitées: d'aprés la nouvelle loi elles ne sont plus payées sur le crédit du Musée national, mais directement par la Confédération qui a inscrit pour cela à son budget un crédit spécial.

La communication de la direction du Musée national, relative à la vente de la collection de vitraux suisses du château de Toddington en Angleterre, qui ent lieu le 4 octobre, est la principale à l'ordre du jour. Le rapporteur Dr H. Lehmann, non seulement a vu ces vitraux, mais il en a rédigé un catalogue scientifique, il est donc à même de donner aux interéssés tous les renseignements désirés sur la qualité de ces vitraux et de recevoir des ordres d'achats. Comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, on pouvait s'attendre à ce que les prix de vente seraient élevés, en raison de la forte somme payée par la maison Gold-schmidt pour cette collection, aussi cette perspective a-t-elle en pour résultat de limiter les ordres d'achat.

Le prof Dr E. Tatannoff de Soleure annonce que le 9 septembre,

le comité de la Société prèhistorique suisse avait proposé d'organiser un cours archéologique préhistorique, et dans ce but la Société désirait se mettre en rapport avec l'Union des collections archéologiques de la Suisse puisqu'un cours de ce genre concernait particulièrement les conservateurs des Musées. Le comité de la Société avait déjà fait un programme, d'après lequel ce cours durerait trois jours et aurait lieu au printemps de 1912. commencer, on fournirait aux participants des données sur l'organisation d'un musée un peu important, sur son administration, sur la manière dont les livres d'entrée, les catalogues, les inventaires doivent être tenus, puis ils seraient instruits sur les méthodes de conservation des objets anciens, et enfin ils assisteraient à une fouille, pour les mettre au courant des méthodes de relevés, de mesurage et de rédaction de procès-verbaux employées dans les entreprises de ce genre. Une seconde excursion aurait pour but la visite de quelques endroits typiques où des antiquités préhistoriques ont été découvertes; les soirs devaient être employés à discuter librement sur ce qu'on aurait eu l'occasion de voir et d'entendre. Le nombre des participants serait limité à 15. Une commission de cinq personnes, dont trois membres de la Société préhistorique suisse et deux de l'Union des collections d'antiquités, serait chargée de la direction de ce cours. Cette communication répondait aux voeux déjà formulés dans les assemblées précédentes de l'Union des collections archéologiques, où l'on avait fait la proposition que les grands musées fourniraient aux musées plus petits l'occasion d'apprendre les méthodes de conservation. On procéda donc tout de suite au choix des représentants de l'Union des collections archéologiques dans la Commission préparatoire; Mr Dr R. Wegeli, directeur du Musée historique de Berne et le Conseiller d'Etat Mr Bay à Liestal furent nommés. La Société préhistorique, dans son assemblée d'automme, nomma MM. Dr P. Vouga à Neuchâtel, Dr J. Heierli, privat-docent à Zurich, et Dr H. Lehmann, directeur du Musée national suisse, lequel fut chargé de présider la Commission.

L'Assemblée écouta ensuite avec grand intérêt une communication de Mr Dr K. Stehlin, relative à la découverte d'un établissement préhistorique, faite cet été près de Bâle; il pria les assistants de ne pas faire connaitre publiquement les détails donnés, parce qu'une publication derait être faite sur ce sujet. Nous nous bornerons donc à mentionner brièvement ici qu'il s'agit de la découverte de 36 fonds de cabanes, restes d'habitations du 1er siècle avant J.-C., sur l'emplacement de l'usine à gaz, près du Rhin, a la frontière alsacienne. Les renseignements communiqués à l'assemblée étaient des plus intéressants.